

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

NOTES D'INFORMATION

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION ET DES MESURES PRISES EN CONSÉQUENCE PAR LA DIRECTION—ÉVALUATION DES INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT 6077.00 ET 6077.01—RÉGION DES GRANDS LACS



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2002/INF/20

2 octobre 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

Ce document doit être lu en parallèle avec le document
“Rapport résumé de l'évaluation des interventions prolongées
de secours et de redressement 6077.00 et 6077.01—Région des
Grands Lacs ” (WFP/EB.3/2002/6/10).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil
d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM
(<http://www.wfp.org/eb>).

RECOMMANDATION DU PAM (AVRIL 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
La stratégie de redressement		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formuler une nouvelle IPSR régionale, à compter de février 2003, sur la base de la durée maximale autorisée de trois ans. 	Bureau régional et les quatre bureaux de pays	Une nouvelle IPSR 10062.01 (WIS no. 6077.01), prenant effet en février 2003 pour une période de trois ans (durée maximale autorisée) a été formulée et approuvée par le Comité d'examen des programmes (PRC) le 2 juillet 2002. Elle sera soumise pour approbation au Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire, en octobre 2002. La formulation de l'IPSR a été dirigée par ODK, avec la participation active des bureaux de pays.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprendre l'examen des directives de 1999 pour la formulation d'une IPSR à la lumière des différentes expériences acquises dans l'application des directives et de la catégorie de programme afin de prendre en considération les trajectoires secours-redressement, en particulier dans les opérations régionales complexes. 	OHA	Les directives tiennent généralement compte de la conception et de l'exécution des IPSR. Les secteurs nécessitant des améliorations ont été et continuent d'être identifiés. Les directives seront entièrement revues et mises à jour en fonction de la conclusion des évaluations des différentes IPSR et de l'évaluation thématique des IPSR en tant que catégorie d'activité pour faire en sorte que l'examen soit aussi bénéfique que possible et n'ait pas à être répété sous peu.
Efficacité de l'IPSR, y compris au niveau des problèmes de nutrition		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour mieux évaluer les effets nutritionnels de la diminution des rations, envisager de créer des programmes de promotion et de suivi réguliers par l'intermédiaire des partenaires et/ou de postes sentinelles (sites échantillons choisis comme étant représentatifs d'une zone géographique ou d'un groupe de population plus larges), qui pourraient devenir des centres d'alerte rapide. 	Bureau régional, en concertation avec les quatre bureaux de pays et SPT; HCR, UNICEF	<p>ODK: Conformément au Mémoire d'accord, l' UNICEF et le HCR doivent faire en sorte que les enquêtes soient effectués et que l'état nutritionnel des bénéficiaires soit suivi. Le PAM demandera à l'UNICEF et au HCR d'assurer le suivi nécessaire. Les mesures prises par le HCR et l'UNICEF sont indiquées dans ce document à la colonne "pour action par".</p> <p>Burundi: Des ONG internationales exécutent le programme nutritionnel en collaboration avec le Ministère de la Santé et sous la direction de l'UNICEF.</p> <p>Rwanda: Le bureau de pays travaille en collaboration avec l'UNICEF et le Ministère de la santé à l'institution d'un suivi régulier et de la promotion de la croissance.</p> <p>Ouganda: Le Bureau de pays étudie la possibilité d'instituer un suivi régulier de la croissance avec le HCR et différents partenaires potentiels.</p> <p>République-Unie de Tanzanie: Le HCR et ses partenaires chargés de l'exécution mettent en œuvre des activités sanitaires/nutritionnelles et le PAM participe au suivi. L'exercice est déjà engagé et les informations réunies ont permis à certaines ONG de suivre l'impact nutritionnel des coupures de rations. Il n'existe pas de sites sentinelles, mais des enquêtes nutritionnelles sont conduites deux fois par an et une formation au suivi par contact avec les bénéficiaires (suivi de l'utilisation finale) assurée par le PAM, le HCR et les partenaires chargés de l'exécution sera prévue dans la prochaine IPSR.</p>



RECOMMANDATION DU PAM (AVRIL 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
<p>➤ Envisager d'utiliser des indicateurs de retard de croissance afin de contrôler la nutrition infantile dans les situations plus prolongées..</p>	<p>SPT en concertation avec OHA</p>	<p>SPT appuie l'utilisation d'indicateurs de retard de croissance qui constituent des indicateurs valables dans un contexte de longue durée et qui font appel à des données déjà réunies au cours d'enquêtes. La question sera étudiée ultérieurement. OHA suit les directives techniques fournies par SPT.</p>
<p>➤ Entreprendre un examen indépendant des avantages durables retirés par les participants aux activités VCT dans les programmes d'infrastructure rurale.</p>	<p>Bureau régional en concertation avec les quatre bureaux de pays</p>	<p>ODK: Cette activité sera réalisée. Pour la nouvelle IPSR, les résultats matériels constitueront une indication de la réussite ou de l'échec d'une activité particulière vivres-contre-travail ou vivres pour la formation; une fois cette activité terminée, il faudra aussi évaluer la gestion globale, la durabilité de l'activité et le degré d'appropriation par la communauté.</p> <p>Burundi: Vu que les activités sont centrées sur les secours et que les activités vivres-contre-travail sont très peu nombreuses, l'étude sera effectuée en fonction des besoins.</p> <p>Rwanda: L'étude est prévue pour la période novembre à décembre 2002.</p> <p>République-Unie de Tanzanie: Le PAM reçoit des rapports mensuels et de clôture de projets vivres-contre-travail exécutés dans des "zones d'accueil de réfugiés". Les rapports indiquent la quantité totale de produits alimentaires reçus et distribués et soulignent les avantages que la communauté retire de l'aide. Ils présentent aussi les problèmes rencontrés, qui pourraient nécessiter des mesures de suivi.</p>
<p>➤ Dans tous les pays où des programmes d'alimentation sélective sont en place, les mères de ceux qui sortent de ces programmes devraient être dirigées sur des activités axées sur le redressement, à condition que ces activités ne constituent pas une charge inacceptable pour ces femmes.</p>	<p>Bureau régional en concertation avec les bureaux de pays.</p>	<p>ODK: Ce problème intéresse le Rwanda et éventuellement le Burundi, et a déjà été longuement discuté et étudié avec l'UNICEF et le Ministère de la santé. Au niveau de la mise en œuvre, il faudra faire preuve de prudence pour éviter que les enfants ne soient privés de soins (essentiels à leur complet rétablissement) en raison des multiples activités de leur mère. L'essentiel serait d'encourager les femmes à continuer de fréquenter les centres d'alimentation pour que les progrès de l'enfant puissent être suivis et qu'une aide alimentaire lui soit fournie.</p> <p>Burundi: Dans les cas où des activités vivres-contre-travail sont en cours, les mères d'enfants ayant bénéficié d'un programme d'alimentation sélective y participent à volonté. Le Bureau de pays vérifiera la composition des participants aux activités vivres-contre-travail pour déterminer le nombre de mères d'enfants sortis de centres d'alimentation thérapeutique et sélective.</p>



RECOMMANDATION DU PAM (AVRIL 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
		<p>Rwanda: L'activité est mise en œuvre dans les provinces de Butare et d'Umutara où les personnes prenant soin d'enfants fréquentant les centres de nutrition et les mères d'enfants sortis de ces centres participent à des activités vivres pour la création d'actifs, c'est-à-dire à des activités rémunératrices.</p> <p>République-Unie de Tanzanie: L'activité n'est pas exécutée ici; toutefois, les agents de santé communautaire suivent de près l'état des mères d'enfants sortis de centres d'alimentation thérapeutique et les enfants eux-mêmes, dont la croissance est contrôlée tous les mois dans les centres de santé maternelle et infantile (SMI).</p>
Niveau régional		
 <p>➤ Réévaluer les besoins de soutien en personnel au niveau régional à financer au titre des CAD de la prochaine IPSR afin de réduire le pourcentage des CAD affectés au bureau régional. Les options pourraient inclure un partage des coûts entre les 16 pays de l'ODK ou une approche de "rémunération à l'acte".</p>	Bureau régional en concertation avec les bureaux de pays et l'OEDB	<p>ODK: Une réunion a rassemblé les responsables du bureau régional et des bureaux de pays pour évaluer les besoins en personnel régional. Le document du projet a été rédigé sous sa forme définitive sur la base de cette réunion. Après quoi, les Directeurs de pays et l'Administrateur régional des finances se sont rencontrés pour discuter de tous les problèmes budgétaires. Le CAD de l'IPSR 10062.01 est de 11,8 pour cent au lieu de 13,3 pour cent pour l'IPSR 10062.00 (WIS no. 6077.00), soit une réduction de 1,5 pour cent.</p> <p>Les problèmes liés au partage des coûts seront étudiés.</p>
<p>➤ Préciser les procédures de prises de décisions en matière de gestion au niveau régional dans la prochaine IPSR, en particulier pour les situations où les ressources alimentaires ne permettent pas de faire face à toutes les distributions prévues.</p>	Bureau régional en concertation avec les quatre bureaux de pays	<p>Dans le cadre de la nouvelle IPSR, les opérations au jour le jour sont toujours du ressort des Directeurs de pays, mais ODK est responsable de la bonne gestion et de la comptabilité des ressources. Des réunions trimestrielles auxquelles participeront les Directeurs de pays permettront la concertation sur les problèmes de dotation en ressources et d'exécution et faciliteront en outre le dialogue de part et d'autre des frontières sur les développements intra-régionaux, les mouvements de population et d'éventuels besoins en matière de planification d'urgence.</p>
<p>➤ Pour la durée de la phase en cours de l'IPSR, réactiver un rapport au niveau régional axé sur les intrants et les extrants, éventuellement en adaptant les nouvelles "Directives et présentation pour établir le rapport de bureau de pays".</p>	Bureau régional en concertation avec les quatre bureaux de pays et ODO	<p>Le fonctionnaire régional chargé depuis 1999 d'établir les rapports régionaux poursuivra son travail dans le cadre de la nouvelle IPSR. Il collabore avec les responsables des rapports des différents bureaux de pays. Des systèmes et des modèles de rapport normalisé sont utilisés dans tous les pays, ce qui permet l'établissement de rapports comparés et récapitulatifs conformément aux politiques et directives de l'Organisation en la matière. Les rapports normalisés sur les projets, les SITREPS, le livre bleu, les Pages jaunes et les Rapports des bureaux de pays sont préparés par les Bureaux de pays et unifiés par ODK.</p>



RECOMMANDATION DU PAM (AVRIL 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
<p>➤ Continuer progressivement à harmoniser les systèmes de suivi avec le cadre logique, afin d'obtenir plus de données qualitatives sur les effets directs.</p>	<p>Bureau régional en concertation avec les quatre bureaux de pays.</p>	<p>ODK: Des cadres logiques spécifiques de la Région et des pays ont été établis pour les IPSR 10062.00 et 10062.01 (régional seulement). Ils définissent un certain nombre d'indicateurs. Des matrices de planification et des modèles de rapports de suivi ont été préparés pour l'IPSR 10062.00. Ils continueront d'être mis au point et tenus à jour pour l'IPSR 10062.01. La rationalisation des systèmes de suivi-évaluation gardera toute son importance.</p> <p>La nouvelle IPSR maintiendra la gestion axée sur les résultats et instituera l'établissement de rapports également axés sur les résultats. Des indicateurs des produits et des réalisations ont été choisis; ils seront mesurés par rapport à des indicateurs de référence et à des repères internationalement reconnus dans le cadre de l'analyse des registres concernant les distributions, des visites sur place et du suivi post-distribution.</p> <p>Burundi: En plus du cadre logique, des matrices de planification et des modèles de rapport de suivi ont été mis au point. Des données sur les indicateurs de référence et de performance de l'IPSR 10062.00 sont actuellement réunies; une base de données pour le suivi de la sécurité alimentaire et l'alerte rapide est en cours d'établissement.</p> <p>Rwanda: Un cadre logique spécifique du pays, des matrices de planification et des modèles de rapport de suivi ont été mis au point; des données sur les indicateurs de référence et de performance de l'IPSR 10062.00 sont actuellement réunies.</p> <p>Ouganda: Pour l'IPSR 10062.00, le bureau de pays a établi un cadre logique, des matrices de planification et des modèles de rapports de suivi; il réunit actuellement des données sur les indicateurs de base et de performance.</p> <p>République-Unie de Tanzanie: En plus du cadre logique, des matrices de planification et des modèles de rapport de suivi ont été établis; les données pour les indicateurs de base et de performance pour l'IPSR 10062.00 sont actuellement réunies; et le suivi conjoint de l'utilisation terminale (WFP/HCR/IPs) est assuré dans les camps. Il doit avoir lieu tous les trois mois.</p>

RECOMMANDATION DU PAM (AVRIL 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
Souplesse nécessaire pour déplacer les fonds et d'autres ressources		
<p>➤ Intensifier/diversifier les stratégies de mobilisation des ressources dans l'objectif d'obtenir des contributions non liées en espèces ou en nature. Compte tenu des délais d'expédition et de livraison, les donateurs doivent être encouragés à faire des contributions versées d'avance et rapides, dès qu'une opération a été approuvée.</p>	Bureau régional en concertation avec RE	<p>ODK participe activement au processus d'appels communs pour la région des Grands Lacs; des appels aux donateurs et des communiqués de presse continuent d'être publiés. Au niveau régional, des réunions sont organisées avec les donateurs et les bureaux de pays promeuvent le cas échéant des visites de donateurs sur les sites des projets. Ces activités seront intensifiées dans le cadre de la nouvelle IPSR, et des discussions sont engagées avec RE sur les mesures à prendre pour promouvoir les visites des donateurs. Simultanément, le partenariat avec d'autres organisations se poursuit activement.</p> <p>Burundi: Le Bureau de pays s'efforce de mobiliser localement des ressources en espèces et en nature avec les représentants locaux de l'Union européenne et le Fonds de coopération belge. Des ressources non alimentaires sont fournies par le Fonds allemand Agro-Action.</p> <p>Rwanda: L'IPSR est complémentaire du programme de pays approuvé par le Conseil d'administration et alignée sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Des efforts supplémentaires ont été faits pour renforcer le partenariat et la coordination avec la Banque mondiale et d'autres organisations multilatérales, y compris le Fonds international pour le développement agricole (FIDA).</p>
<p>➤ Renforcer une perspective de mobilisation des ressources à long terme en prolongeant la durée de l'IPSR suivante à 36 mois.</p>	Bureau régional	Nouvelle IPSR portée à 36 mois.
<p>➤ Renforcer la planification préalable en anticipant davantage comment l'IPSR pourrait être utilisée pour faire face à des besoins de secours imprévus (crises d'origine humaine ou naturelle), éventuellement par la constitution d'une réserve d'urgence de produits alimentaires gérée par le PAM.</p>	Bureau régional en concertation avec les quatre bureaux de pays et OHA	<p>ODK: Une réserve pour les situations d'urgence au niveau régional a été prévue dans le cadre de l'IPSR 6077.00, mais n'a pas été approvisionnée, si bien que les stocks alimentaires d'urgence n'ont pu être établis. Dans le cadre de l'IPSR 10062.00, le plan d'urgence pour la région des Grands Lacs a été mis à jour en février 2002. Il prévoit plusieurs scénarios accompagnés chacun de besoins en ressources détaillés. Cependant, en raison des difficultés d'approvisionnement, les donateurs n'ont pas été favorables à la constitution d'un stock permettant de parer aux situations d'urgence.</p> <p>La nouvelle IPSR prévoit de quoi faire face aux besoins alimentaires en cas de trois mois de sécheresse et d'activité sismique au Rwanda, ainsi qu'un stock de 100 tonnes de BP5 pour les rapatriements et les événements imprévus.</p> <p>Burundi: Grâce au dispositif d'alerte rapide du service d'ACV, aux mécanismes de planification d'urgence au niveau régional et national et à l'analyse détaillée</p>



RECOMMANDATION DU PAM (AVRIL 2002)	POUR ACTION PAR	RÉPONSE DE LA DIRECTION ET MESURES PRISES (AOÛT 2002)
		<p>des populations vulnérables, y compris la problématique hommes-femmes et les causes de la vulnérabilité, la planification prévisionnelle permettra de faire face aux besoins imprévus en secours.</p> <p>Rwanda: Un plan d'urgence a été mis en œuvre pour faire face aux inondations, aux éruptions volcaniques et à la sécheresse. Dans le cadre de la nouvelle IPSR, un consultant en ACV/conseiller pour la gestion des catastrophes sera recruté et chargé de la coordination pour tout ce qui concerne l'alerte rapide, la planification d'urgence, la préparation aux catastrophes et leur gestion.</p> <p>République-Unie de Tanzanie: Le plan d'urgence conjoint HCR/PAM/Partenaires chargés de l'exécution pour le rapatriement et l'afflux de réfugiés est formulé et mis à jour chaque année.</p> <p>OHA: Par son concept même l'IPSR cherche à parer aux situations d'urgence. L'introduction de dispositions appropriées est systématiquement encouragée. OHA continuera de préconiser l'inclusion de ces dispositions lorsqu'il y a lieu, mais aussi leur maintien au niveau minimum compatible avec les besoins.</p>
Respect des engagements du PAM à l'égard des femmes		
<p>➤ Afin d'encourager la participation durable des femmes aux activités créatrices d'actifs et de réduire la charge des travaux domestiques, le PAM devrait envisager de collaborer avec les partenaires d'exécution pour organiser des crèches sur les sites VCT ou dans la communauté et fournir les ressources alimentaires nécessaires pour les enfants et ceux qui s'en occupent.</p>	<p>Bureau régional en concertation avec les bureaux de pays</p>	<p>ODK: Les deux IPSR visent prioritairement à respecter les engagements du PAM en faveur des femmes. Les buts de la présente IPSR comme ceux de la précédente ont été fixés dans cette perspective. Concernant cette activité, le bureau régional a l'intention de communiquer aux bureaux de pays les meilleures pratiques dans la région ODK et en-dehors de celle-ci. C'est dans ce contexte que du matériel de référence inspiré des expériences en Éthiopie a été envoyé aux bureaux de pays concernés pour faciliter la mise en œuvre de cette activité. Des résultats ont déjà été obtenus, comme indiqué plus bas dans le paragraphe concernant le Rwanda. Un appui technique sera assuré aux bureaux de pays pendant toute la durée des deux IPSR pour promouvoir et suivre les activités liés aux engagements en faveur des femmes.</p> <p>Burundi: Cette activité sera mise en œuvre quand des activités de redressement de grande envergure pourront être entreprises.</p> <p>Rwanda: Des préparatifs sont en cours pour introduire sur une base pilote des services de soins aux enfants sur deux des trois sites du projet.</p> <p>Ouganda/République-Unie de Tanzanie: Des centres de soins aux enfants sur les sites de l'activité vivres-contre-travail ne sont pas envisageables pour le Programme de réfugiés de Tanzanie.</p>

